

Cycle de formation PRAXIS

Agent de service mortuaire

Sessions supplémentaires 2010
Nouvelles sessions 2011

4 modules de formation **obligatoire** d'adaptation à l'emploi
en conformité avec l'arrêté du 16 juillet 2009

8 jours de pratique intensive pour développer ses compétences professionnelles et maîtriser
toutes les dimensions de sa fonction d'agent de service mortuaire

Cycle organisé par le Centre de droit JuriSanté du CNEH



Les + du Cycle Praxis

- + Un programme de formation strictement conforme à l'arrêté du 16 juillet 2009
- + La **visite d'une chambre mortuaire**
- + Des **simulations** et des **situations réelles** favorisant l'assimilation des connaissances

Module 1 :

les missions et les valeurs

Savoir mettre en œuvre des prestations spécifiques auprès des corps des personnes décédées

2 jours

Atelier n°1 : Quel statut et quelles obligations pour l'agent de service mortuaire ?

- le statut applicable à l'agent de service mortuaire
- les obligations nées de la participation au service public hospitalier : la continuité, l'égalité et la neutralité
- les obligations nées de l'appartenance à la fonction publique hospitalière : le secret professionnel, la réserve, la discrétion professionnelle, le désintéressement, ...

Atelier n°2 : Comment organiser l'accueil des corps en chambre mortuaire ?

- les valeurs dues au corps de la personne décédée : dignité, respect des corps et des volontés, probité
- les vérifications préalables : les appareillages internes et externes, les bijoux
- le transfert du corps des lieux d'hospitalisation à la chambre mortuaire (identification, manipulation, brancardage...)
- la préparation du corps et les soins post-mortem : la toilette, la restauration tégumentaire, l'habillage du corps, l'interdiction de pratiquer des soins de conservation
- le cas spécifique des fœtus : les hypothèses de mort périnatale, le cadre juridique applicable, l'élimination des pièces anatomiques

Atelier n°3 : Que faire dans la réalisation des autopsies ?

- les différentes autopsies
- la préparation de l'autopsie
- l'aide à la réalisation de l'autopsie
- la restauration tégumentaire
- les limites de l'exercice professionnel pour l'agent de service mortuaire

Atelier n°4 : Comment accueillir les proches du défunt ?

- l'attitude de l'agent de service mortuaire
- le livret d'accueil
- la liste des opérateurs funéraires habilités et des chambres funéraires autorisées
- l'organisation de l'espace d'accueil et le règlement intérieur de la chambre mortuaire
- l'orientation des familles

Les + du module :

- une demi-journée de visite sur site d'une chambre mortuaire
- partage d'expériences

Module 2 :

les relations avec les familles

Savoir soutenir les familles et les proches du défunt

2 jours

Atelier n°1 : Comment développer une attitude d'écoute active ?

- les principes et les attitudes fondamentales de la relation d'aide : empathie, congruence, considération positive
- les caractéristiques de la communication dans la relation d'aide et l'attitude d'écoute : la communication verbale et non verbale, la notion d'écoute active, les obstacles à l'écoute, les techniques de l'écoute active, la place des émotions

Atelier n°2 : Que recouvrent les notions de deuil, de souffrance et de douleur ?

- le processus de croissance, de séparation et de deuil : l'identité, l'autonomie et l'individuation, renoncer, perdre et grandir, les différentes pertes à vivre (atteintes corporelles, matérielles, chômage, divorce, déracinement, perte de proche, restructurations et changements institutionnels)
- les étapes du deuil : le choc, le déni, la colère, le marchandage, la dépression, l'acceptation

Atelier n°3 : Comment adopter des attitudes positives de compassion, d'empathie, d'écoute et les utiliser dans la relation avec les proches du défunt ?

- le savoir-être et le savoir-faire dans la relation : le parler vrai, la compassion, l'empathie, la chaleur, l'accueil de la relation dans l'ici et le maintenant, la *centration* sur l'autre et le vécu affectif
- le développement de compétences d'accompagnement : le positionnement de la personne et l'accompagnement du changement

Atelier n°4 : Comment identifier des situations de crise ou de difficultés potentielles ?

- la compréhension de la crise : les causes et les objets des crises, les interactions et les processus en jeu (les différents acteurs, famille, enfants, parents, ...), l'analyse des différents éléments d'une crise à partir de grilles de diagnostic
- apprendre à aborder les situations de crise ou de difficultés potentielles : l'apparition de la crise (les causes et les objets de crise, les interactions et les processus en jeu), l'analyse des différents éléments de crise à partir d'une grille de diagnostic, apprendre à aborder les crises, la prévention de la crise

Atelier n°5 : Comment connaître ses propres difficultés dans la relation avec des personnes en situations douloureuses et alerter en cas de doute ou d'inquiétude ?

- la prise de conscience de ses ressources et de son potentiel à supporter le stress
- les mécanismes de perception
- la confiance en soi, les composantes de l'intelligence émotionnelle
- du besoin de reconnaissance à l'autonomie
- l'identification des situations à risque
- savoir alerter

Les + du module :

- intervention d'un psychologue
- étude de cas pratiques
- jeux de rôle et mises en situation
- partage d'expériences

Module 3 :

les formalités liées au décès

Apprendre à sécuriser ses pratiques professionnelles

2 jours

Atelier n°1 : Comment orienter les familles dans l'accomplissement des démarches administratives auprès des services de l'état civil de l'hôpital ?

- la déclaration du décès et le certificat de décès
- les décès particuliers (mort violente ou suspecte, accident du travail, patient non identifié...)
- le dépôt et le transfert de corps : la chambre funéraire et la chambre mortuaire, les transports de corps avant et après mise en bière

Atelier n°2 : Quelle procédure appliquer au dépôt des biens ?

- le dispositif légal et réglementaire
- les responsabilités dans les formalités de dépôt : le rôle spécifique de l'agent de service mortuaire
- l'inventaire et le dépôt
- les agents en charge du dépôt

Atelier n°3 : Quelles relations nouer avec les prestataires funéraires ?

- le rappel des opérations funéraires : la liberté des funérailles et le libre choix de l'opérateur funéraire, le service public des pompes funèbres, l'inhumation et la crémation, les rites et la religion
- le comportement attendu de l'agent de service mortuaire dans ses relations avec les opérateurs funéraires

Atelier n°4 : Comment prévenir et gérer les dysfonctionnements en chambre mortuaire ?

- la mise en place d'une traçabilité en chambre mortuaire : le registre de suivi des corps
- l'identification des situations à risque
- la gestion des dysfonctionnements

Le + du module :

- une demi-journée consacrée à un cas pratique inspiré de situations réelles

Module 4 :

le maintien de l'hygiène et de la propreté

Assurer l'hygiène des locaux et du matériel

2 jours

Atelier n°1 : Définitions et concepts principaux :

- l'hygiène en milieu hospitalier, la classification des locaux
- les gestes professionnels et les risques infectieux
- le nettoyage
- la transmission des microorganismes

Atelier n°2 : Les bactéries et la contamination de l'environnement

- la relation hôte /bactérie
- la multiplication bactérienne et l'évolution dans un organisme décédé
- les autres micro-organismes
- l'eau, l'air, les surfaces

Atelier n°3 : Les procédures du bio nettoyage

- les applications en chambre mortuaire
- la fréquence et l'objet des nettoyages systématiques
- les situations déclenchant un nettoyage
- les classes de produits et leur utilisation
- le matériel à disposition

Atelier n°4 : Les soins du corps et les précautions de conservation

- l'exposé des principes
- la température de conservation et les étapes de dégradation du corps
- la toilette mortuaire
- l'habillement et les précautions
- la présentation du corps, l'approche de la famille
- les situations entraînant des précautions particulières (contexte infectieux, plaies non cicatrisées, méconnaissance de la cause du décès)

Atelier n°5 : Les locaux et les conditions de travail

- la connaissance du processus de conservation du corps
- les différents locaux et la limitation de l'accès
- l'habillement des personnels
- l'utilisation des protections (gants, masques, charlottes, lunettes)
- les accidents au travail

Atelier n°6 : La maintenance du matériel en contact avec les corps

- le nettoyage
- la stérilisation
- les actes à risques

Le + du module :

- exemples concrets

Tout savoir sur Praxis

- Public**
 Le cycle s'adresse aux agents de service mortuaire en fonction, aux aides-soignants exerçant en service mortuaire et à l'ensemble du personnel hospitalier assurant des fonctions d'agent de service mortuaire.
- Méthode pédagogique**
 Le cycle associe des savoirs théoriques et les pratiques indispensables à l'exercice de la profession d'agent de service mortuaire.
- Équipe pédagogique**
 Une équipe pédagogique pluridisciplinaire assure l'animation de ce cycle : attaché d'administration hospitalière, juriste, psychologue et infirmier hygiéniste.
- Attestation**
 Le suivi des huit jours de formation d'adaptation à l'emploi entraîne la délivrance par le CNEH d'une attestation de suivi de la formation.



Sessions 2010				
	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4
Session 1	29 et 30 avril	11 et 12 mai	7 et 8 juin	24 et 25 juin
Session 2	16 et 17 sept.	5 et 6 oct.	8 et 9 nov.	2 et 3 déc.

Sessions 2011				
	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4
Session 1	7 et 8 mars	5 et 6 avril	2 et 3 mai	9 et 10 juin
Session 2	19 et 20 sept.	11 et 12 oct.	14 et 15 nov.	15 et 16 déc.



**Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant action désigne l'ensemble des
activités humaines susceptibles de transformer le
milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.*

Vos contacts

Inscription et renseignements pratiques

Véronique Deletang
veronique.deletang@cneh.fr
Tél. : 01 41 17 15 19
Fax : 01 41 17 15 79

Coordination et renseignements pédagogiques

Stéphanie Ségui-Saulnier
stephanie.segui@cneh.fr
Tél. : 01 41 17 15 56

Établissement

Nom :
Adresse :
CP :
Ville :

Prix du cycle

Adhérent CNEH 2 800 € nets de taxe

Non adhérent CNEH 3 100 € nets de taxe

Responsable formation

Mme Melle M.

Prénom :Nom :

Tél. :Fax :

E-mail :

Candidat

Mme Melle M.

Prénom :Nom :

Fonction / Service :

Tél. :Fax :

E-mail :

Sessions 2010

session 1 : 29 et 30 avril / 11 et 12 mai / 7 et 8 juin / 24 et 25 juin

session 2 : 16 et 17 sept. / 5 et 6 oct. / 8 et 9 nov. / 2 et 3 décembre

Sessions 2011

session 1 : 7 et 8 mars / 5 et 6 avril / 2 et 3 mai / 9 et 10 juin

session 2 : 19 et 20 sept. / 11 et 12 oct. / 14 et 15 nov. / 15 et 16 décembre

Bulletin à adresser à Véronique Deletang par fax au 01 41 17 15 79
ou par courrier au 3 rue Danton - 92 240 Malakoff